



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

## ARRÊTÉ

portant nomination des membres de la commission de sélection des candidats  
à la classe préparatoire intégrée de l'École des hautes études en santé publique  
au titre de l'année 2015

La ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes,

Vu l'arrêté du 30 juin 2009 organisant l'ouverture d'une classe préparatoire intégrée aux concours externes de recrutement des personnels de direction des établissements mentionnés aux 1° et 7° de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, de directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux, d'attachés d'administration hospitalière et d'inspecteurs de l'action sanitaire et sociale et notamment l'article 5 :

### ARRETE :

#### Article 1<sup>er</sup>

La commission de sélection prévue à l'article 5 de l'arrêté du 30 juin 2009 susvisé est composée comme suit :

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| Mme Cécile FAVAREL-GARRIGUES | Adjointe à la sous directrice du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels,<br>Direction des ressources humaines, <b>Présidente</b> ; |
| Mme Anne DARDEL              | Cheffe du bureau Etude d'impact métiers et masse salariale,<br>Direction générale de l'offre de soins ;  |
| Mme Danielle METZEN          | Adjointe à la sous directrice des professions sociales, de l'emploi et des territoires,<br>Direction générale de la cohésion sociale ;                             |
| Mme Morgane LAINEZ           | Adjointe à la responsable du pôle préparation concours,<br>École des hautes études en santé publique ;   |
| M. Samir HOUARI              | Directeur adjoint d'hôpital département de Haute-Savoie,<br>Directeur délégué d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.                      |

#### Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 mai 2015

L'adjointe au chef du bureau du recrutement  
Nadia SEDRAOUI